Règlement intérieur

18 et 19 avril 2026
Tennis de table de Coudekerque-Branche

Article 1 - Lieu et organisation

Le tennis de table de Coudekerque-Branche est heureux de vous accueillir pour son 3ième tournoi régional. Il est ouvert aux joueurs et joueuses licencié(e)s FFTT, réservé aux licenciés des Hauts de France, et sur invitation.

Le tournoi se déroulera le samedi 18 et le dimanche 19 avril à la salle Jean Delvallez, 154 Rue des Forts, 59210 Coudekerque-Branche. La salle sera ouverte à partir de 13H00 le samedi et à 08H00 dimanche.

Le tournoi aura une gestion informatisée sous Spid déconnecté (SPIDD version 2) et sera la responsabilité de Heyman Christophe, juge arbitre (JA3) de la compétition.

Pour toutes questions concernant le tournoi vous pouvez contacter le correspondant du club :

Monsieur Wallaert Kevin, email : secretariatttck@gmail.com , Tel: 06.01.31.11.66

Tous les résultats seront pris en compte pour les classements (excepté la série handicap et loisir).

Le pointage se fera 30 minutes avant chaque tableau.
Le forfait du joueur sera prononcé après le 2ème appel.

Article 2 - Participation et licenciation

Seuls pourront prendre part au tournoi homologué FFTT les joueurs ou joueuses licenciés compétitions FFTT.

Les licences devront être valides sur la saison 2025/2026 et chaque participant devra être en mesure de prouver sa licenciation pour la saison 2025/2026. Si la mention « certificat médical présenté » figure sur le document présenté, le joueur est autorisé à jouer.
Si la mention « ni entraînement, ni compétition » figure sur le document présenté, il doit fournir un certificat médical indépendant en cours de validité.

S'il ne peut pas justifier de sa licenciation, il n'est pas autorisé à jouer. Le nombre de points retenus pour les inscriptions est celui inscrit sur la licence de la 2ième phase 2025-2026.

Article 3 – Balles

Les balles fournies par l'organisation seront des balles 3 étoiles, en plastique, de couleur blanche, homologuées FFTT. Pour l'échauffement, les balles ne sont pas fournies.

Attention pas de tenue de sport blanche (short ou maillot).

Article 4 - Déroulement du tournoi

Les séries de couleurs identiques ne pourront être cumulés dans la même journée par un même joueur. Par exemple un joueur ne peut pas s'inscrire à la série 3 et 4.

La participation des féminines est admise dans tous les tableaux.
Un joueur absent lors de son 1er tableau sera automatiquement désinscrit de ses autres tableaux s'il ne prévient pas les organisateurs de son retard.

La compétition se déroulera sur 16 tables homologuées FFTT, de marque Cornilleau et Stiga.

Les tableaux se déroulent au 1er tour par poules de trois joueurs. Les deux premiers joueurs sont qualifiés pour le tableau final. Les parties se déroulent ensuite sur un tableau à élimination directe. Les séries Handicap et Coupe Davis se déroulent par élimination directe dès le premier tour (pas de phase de poule).

La série HANDICAP se dispute en élimination directe en 1 manche gagnante de 31 points (2 services chacun) et arrêt au score acquis.
Le handicap sera de 2 points par tranche de 100 points, et est limité à 20 points. Il n'y a pas de points d'écart pour gagner le set.

Toutes les parties (poules, tableau à élimination) se jouent au meilleur des cinq manches. Pour la série Coupe Davis, la rencontre entre 2 équipes comportera plusieurs parties, dans l'ordre suivant :
- la 1ère partie oppose les joueurs ayant le plus de points classement
- la 2e partie oppose les joueurs ayant le moins de points classement
- la 3e partie est le double : elle ne se joue qu'en cas d'égalité à l'issue des simples.

Les parties de Coupe Davis se déroulant au meilleur des 5 manches, les résultats seront pris en compte dans les classements individuels.

Le pointage sera effectué jusqu'à 30 minutes avant le début de chaque tableau. Une restauration sera mise à disposition ainsi qu'une buvette

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission Sportive Fédérale

appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

Article 5 – Forfaits

En cas de forfait non excusé ou absence non excusée, la commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participez et perdu cette partie.

Article 6 - Dotation

Samedi 18 avril 2026

Places Maxi	48	48	48	48	32
Tableaux	C	D	A	B	E
Heure de début	15H00	15H00	13H30	13H30	16H
Série	Vétéran	Dames	Minime/Benjamin	Cadet/Junior	Coupe Davis < 2800
Tarif	7 euros	7 euros	5 euros	5 euros	15 euros par équipe
Vainqueur	50	30	Bon d'achat 30	Bon d'achat 40	150
Finaliste	25	15	Bon d'achat 20	Bon d'achat 25	80
Troisième	10	10	Bon d'achat 10	Bon d'achat 10	30
Quatrième	10	10	Bon d'achat 10	Bon d'achat 10	30

Dimanche 19 avril 2026

Matin

Places Maxi	48	48	48	48
Tableaux	1	2	3	4
Heure de début	09H00	09H30	10H30	11H00
Série	<600	<1200	<800	<1500
Tarif	7 euros	7 euros	7 euros	7 euros
Vainqueur	30	50	40	70
Finalise	15	25	20	35
Troisième	10	10	10	20
Quatrième	10	10	10	20

Après-midi

Place Maxi	48	48	48	48	48	48
Tableaux	5	6	7	8	9	10
Heure de début	12H30	12H30	13H30	14H00	14H30	15H30
Série	Non numéroté	<1000	Handicap	Féminine	Loisir	Open
Tarif	7 euros	7 euros	7 euros	7 euros	7 euros	7 euros
Vainqueur	100	50	90	40	30	200
Finaliste	60	25	40	20	15	100
Troisième	20	10	15	10	10	50
Quatrième	20	10	15	10	10	50